



# Les O'Palis NOZAY

**Terrains 100 % viabilisés  
Libres de constructeur**

**Frais annexes la charge de l'Acquéreur :**

- Acompte : 5 % du prix du terrain
- Frais notariés : environ 8%
- Divers : 550 € (500 € pour provision dégradation + 50 € de 1ère cotisation pour l'A.S.L.)
- Etat des lieux et implantation de la construction par le géomètre : 420 € HT
- Participation à l'Assainissement Collectif : 1 950 €
- Taxe d'Aménagement